

**Nombre de membres**

**En exercice : 8**

**Présents : 6**

**Pouvoirs : 1**

**Votants : 7**

**PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL  
DU 12 MAI 2023**

**Date de convocation : 5 mai 2023**

**PRÉSENTS : LIONS Gilles, FICHTEN Marie-Pierre, FRANQUELIN Jean – Philippe,  
TEITGEN Carole, DEBRUYNE Caroline, LIONS Pascale**

**Absent (s) excusé (s) : MARC- MARTIN Nicole**

**Absent non excusé : THIBAUT Darig**

**Pouvoirs : Mme MARC-MARTIN donne pouvoir à Mme FICHTEN M. Pierre**

**Secrétaire de séance : FICHTEN M. Pierre**

Approbation à l'unanimité du procès-verbal du 13 avril 2023.

Monsieur le maire informe le conseil de la démission de monsieur JULIEN Gilles, conseiller, reçue le 4 mai 2023.

**CHOIX ENTREPRISE TRAVAUX AMENAGEMENT CENTRE BOURG-2<sup>ème</sup> TRANCHE SUITE  
APPEL D'OFFRES**

Monsieur le maire fait part au conseil municipal du résultat de l'appel d'offres des travaux d'aménagement de la rue de Sologne tranche 2 – Carrefour RD 63 et aménagement face à la mairie.

Après examen des dossiers d'analyses des offres, le conseil municipal, après en avoir débattu, choisit de retenir à l'unanimité l'offre de l'entreprise VERNAT TP pour la somme de 179 828, 67 € HT. Cette offre étant la plus économiquement viable.

Votes : 7 pour

**DPU A 1266 LES COSES DE MONTCHENU**

Monsieur le maire informe le conseil que la commune a reçu une déclaration d'intention d'aliéner le 6 avril 2023 concernant la vente de la parcelle cadastrée section A n° 1266, sise 17 route des Fontaines « Les Cosses de Montchenu », appartenant à madame ROBIN Delphine.

Il s'agit d'un bien d'une surface de 34a 47ca.

Le prix de la vente est de 20 000 €.

**Considérant** que la commune de MEHERS n'a pas de projet sur cette parcelle, décide à l'unanimité de ne pas exercer son droit de préemption urbain sur la vente de la parcelle cadastrée section A n° 1266, sise 17 route des Fontaines « Les Cosses de Montchenu » d'une surface de 34a 47ca appartenant à madame ROBIN Delphine au prix de 20 000.

Votes : 7 pour

**DPU C 248 668 ET 699 LE BOURG EST**

Monsieur le maire informe le conseil que la commune a reçu une déclaration d'intention d'aliéner le 24 avril 2023 concernant la vente des parcelles cadastrées section C n° 248 668 et 699, sises Le Bourg Est appartenant à monsieur MARQUET Robert.

Il s'agit d'un bien d'une surface de respectivement 11a 46ca, 02a 40ca et 40ca avec une maison.

Le prix de la vente est de 35 000 €, frais d'acte en sus.

**Considérant** que la commune de MEHERS n'a pas de projet sur ces parcelles, décide à l'unanimité de ne pas exercer son droit de préemption urbain sur la vente des parcelles cadastrées section C n° 248 668 et 699 d'une surface de respectivement 11a 46ca, 02a 40ca et 40ca avec une maison, sises Le Bourg Est appartenant à monsieur MARQUET Robert au prix de 35 000 €, frais d'acte en sus.

Votes : 7 pour



**Questions diverses :**

Monsieur le maire présente au conseil le tableau récapitulatif des présences aux réunions de conseil, duquel il ressort que sur les 23 conseils tenus depuis le 12 février 2021:

Monsieur LIONS Gilles présent à 23 réunions

Madame FICHTEN M. Pierre présente à 23 réunions

Monsieur FRANQUELIN J. Philippe présent à 23 réunions

Madame MARC-MARTIN Nicole présente à 18 réunions et absente excusée à 5

Monsieur JULIEN Gilles présent à 16 réunions, absent excusé à 6 et absent non excusé à 1

Madame TEITGEN Carole présente à 20 réunions et absente excusée à 3

Madame DEBRUYNE Caroline présente à 18 réunions et absente excusée à 5

Monsieur THIBAUT Darig présent à 8 réunions, **absent excusé à 7 et absent non excusé à 8**

Madame LIONS Pascale présente à 21 réunions et absente excusée à 2

Les conseillers expriment le souhait de connaître les raisons des absences de monsieur THIBAUT Darig.

Monsieur le maire répond qu'il a adressé plusieurs mails et sms à monsieur THIBAUT demeurés sans réponse.

L'ordre du jour étant épuisé, monsieur le maire lève la séance à 19h30.

Le Maire, LIONS Gilles

La secrétaire de séance,



*LIONS Gilles*

*[Signature]*